

1 ÈRE ÉDITION 2022

CABARIOT INFOS


L'écho du bourg et des villages



Mairie de CABARIOT

32 rue des Gabares

17430 CABARIOT

05.46.83.71.54 

mairie@cabariot17.fr 

<https://www.cabariot.fr/> 

Mairie de Cabariot 



CABARIOT

CHARENTE-MARITIME

17430

▪ ÉDITORIAL ▪

Cabariotaises, Cabariotais, Chers amis,

Nous voici déjà au mois de mai ! C'est l'occasion pour vous de découvrir ce nouveau numéro du « Cabariot Infos », à la lecture duquel vous découvrirez de nombreuses informations concernant notre commune.

Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre à Cabariot. Ils nous disent être très satisfaits de l'accueil, des infrastructures, des commerces et des associations à leur disposition.

L'ensemble des habitants doit trouver plaisir à vivre chez nous et c'est l'objectif que nous nous sommes fixés, personnel et élus, et auquel nous travaillons chaque jour, bien que l'on aimerait que les réalisations aillent plus vite. Nous faisons le maximum dans la mesure de nos moyens en maintenant une pression fiscale raisonnable (1% cette année encore pour le foncier bâti) et en limitant les frais qui augmentent régulièrement alors que les dotations elles, diminuent.

Nous espérons que les quelques désagréments liés aux conflits de voisinage ou encore aux chiens errants se calment... Nous mettons tout en œuvre pour y remédier chaque jour.

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter un bel été, sachant que demain comme aujourd'hui, nous nous tiendrons à votre entière disposition.

Nous sommes à votre service pour le bien-être de tous.

Bien à vous,

Christian BRANGER, Maire.

**QU'UN BEL ÉTÉ VOUS
ACCOMPAGNE !**



■ GESTION MUNICIPALE ■

RÉUNIONS DU CONSEIL

■ RÉUNION DU 13 JANVIER 2022 ■

- VENTE IMMEUBLE 39 RUE DES GABARES -

Par délibération en date du 13 décembre 2021 le Conseil Municipal a pris la décision de vendre l'immeuble situé 39 rue des Gabares et du terrain autour. Ayant eu connaissance de cette vente, la Société JAMOT ENVIRONNEMENT dont le siège social est situé Bois de la Chancellerie à Cabariot a fait une offre d'achat. Cette société a pour projet la rénovation de cet immeuble à usage d'habitation.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la vente de cet immeuble à la Société JAMOT ENVIRONNEMENT au prix de 160 000 € net vendeur sans conditions suspensives autre que légales.

Les actes seront reçus chez Me DUPRAT Virginie, Notaire à Tonnay-Charente.

- La division des parcelles Section D 739 – 741 – 738 (les parcelles vendues ne seront grevées d'aucune servitude au profit des parcelles restant propriété de la commune).

- les diagnostics nécessaires,

seront à la charge de la Commune.

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette vente.

■ RÉUNION DU 28 FÉVRIER 2022 ■

- CONVENTION S.P.A 2022 -

Chaque commune a obligation, selon l'article L.211-24 du Code Rural, de disposer des services d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation. Depuis l'an 2000, la commune de Cabariot confie cette mission à la SPA de Saintes, Refuge du Bois Rulaud. En contrepartie, la commune s'engage à verser une cotisation calculée en fonction du nombre d'habitants.

Le tarif appliqué pour 2022 est de 0.50 € par habitant soit 1386 hab. x 0.50 € = 693.00 €.

- SUBVENTIONS 2022 ACCORDÉES -

- L'ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTAISE : 4 000 €

- L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CABARIOT : 300 €.

- la FNACA (Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) : 300€

- APF FRANCE HANDICAP – Délégation de Charente-Maritime – 20 €

- FRANCE ALZHEIMER – Antenne de Saintes – 20 €

- LA LIGUE DONTRE LE CANCER – Comité de Charente-Maritime – 20 €

- LES RESTAURANTS DU CŒUR Charentais-Maritime – 20 €

- LA PREVENTION ROUTIERE de La Rochelle – 20 €

Ces subventions seront inscrites au budget 2022.

- REMISE EN ÉTAT VOIE COMMUNALE N°44 L'ENCLOUZE -

La demande de permis de construire de la SCEA GORIOUX pour une porcherie et un laboratoire de transformation de viande de porc a fait l'objet de plusieurs observations par le contrôle de légalité de la Préfecture. L'une d'entre elle concerne l'accès à ce laboratoire desservi actuellement par une voie communale en mauvais état (VC n°44). M. le Maire présente aux membres présents, le devis sollicité auprès du Syndicat Départemental de la voirie pour la remise en état de cette voie communale n°44. Celui-ci s'élève à la somme de 23 749.79 € HT – 28 499.75 € TTC.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux dès que la SCEA GORIOUX aura obtenu son permis de construire et s'engage à inscrire au budget 2022 la somme nécessaire de 28499.75€ TTC.

■ GESTION MUNICIPALE ■

RÉUNIONS DU CONSEIL

- OUVERTURE ENTRE LE SNACK "L'ESCAPADE" ET LA SALLE EXPO DE LA HALTE RANDONNEURS

Les gérants du Snack-bar « L'escapade souhaitent utiliser la salle exposition qui jouxte leur local afin d'y aménager une salle de restauration, ce qui leur permettrait d'accroître leur activité pendant la saison (mi-mars – mi-octobre). Une ouverture serait nécessaire entre le snack et cette salle. Un avis favorable a été donné à cette demande à condition qu'une porte puisse rediviser cet ensemble et que la salle expo soit éventuellement destinée à une autre activité en dehors de la période d'utilisation du snack. Le prix de location de cette salle est fixé à 100 € par mois + 20 € pour l'électricité.

- PROJET MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES -

Monsieur le Maire rappelle que l'association « Graines de demain » a pour projet la construction d'un nouveau local et que pour ce faire, la vente des terrains situés derrière l'ancienne garderie avait été envisagée.

M. BOISSON Ulrich, 3ème Adjoint précise qu'il a rencontré les membres de l'association, que leur projet est toujours d'actualité. Les études techniques et financières sont en cours. Une réponse est attendue pour la rentrée de septembre 2022.

Le Conseil Municipal prend bonne note de cette information.

- FIN DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE CAF/COMMUNE -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales est échu depuis le 31/12/2021.

De nouvelles modalités de conventionnement et de versement ont été mises en place dès cette année :

- Un accord cadre sera signé entre la Commune et la CAF de Charente-Maritime pour un engagement vers une Convention Territoriale Globale « CTG ». L'ALSH « Les P'tites Canailles » percevra les financements équivalents à l'ex CEJ.

En 2023 la Convention Territoriale Globale « CTG » sera signée entre la CARO, les communes de la CARO détenant les compétences petite enfance et enfance-jeunesse, et la CAF.

Elle permettra à l'ALSH de percevoir un « Bonus Territoire ».

Le Conseil Municipal prend bonne note de cette information.

■ **RÉUNION DU 11 AVRIL 2022** ■

- TAUX DES TAXES 2022 -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'appliquer une hausse de 1 % sur le produit attendu de la Taxe Foncière sur le Bâti et de ne pas modifier le produit attendu de la Taxe Foncière sur le non bâti.

Les taux pour 2022 sont donc votés comme suit :

Taxe Foncière (Bâti)	41.21 %
Taxe Foncière (Non Bâti)	55.58 %

- SUBVENTIONS 2022 ACCORDÉES -

AFM TELETHON : 20,00€-CAP CENTRE SOCIAL : 200,00€ - ASSOCIATION "UNE PART DE DÉSERT" : 50,00€

- ACHAT D'UN CAMION BENNE -

Le véhicule C15 et la remorque dont les employés se servent régulièrement sont en très mauvais état. Il est envisagé de les remplacer par un camion-benne, plus fonctionnel. Deux devis ont été sollicités.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a émis un avis favorable à l'achat d'un camion benne en remplacement du C15 et de la remorque et retient l'offre d'un montant de 21 600 € TTC du Garage Auto Cabariot qui présente le meilleur rapport qualité-prix.

GESTION MUNICIPALE

RÉUNIONS DU CONSEIL

- PARTICIPATION ANNUELLE - FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS -

La somme demandée est de 46 870 € - 12 400 € (participation CAF versée au CLSH et non plus à la Commune) soit 34 470 €. Cette somme prend en compte les dépenses liées aux activités périscolaires, aux mercredis et vacances scolaires.

M. le Maire a rappelé qu'une convention cadre pluriannuelle 2020-2022 a été signée le 27/12/2019 par les communes de Cabariot, Lussant, Moragne, St Coutant le Grand afin de définir leur participation financière au fonctionnement du Centre.

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2022 du CLSH et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'accorder la somme demandée soit 34 470 € pour l'année 2022. Cette somme sera inscrite au budget 2022 et sera versée en 3 échéances (1er Mai, 1er septembre et 1er décembre) conformément à l'avenant de la convention signé le 27/12/2019.

Mme FOVIAUX Laëtitia, Présidente de l'Association, n'a pas pris part à cette délibération.

Compte-tenu de l'évolution croissante des charges supplétives consécutives à la construction du nouveau centre de loisirs et des contraintes budgétaires communales de plus en plus fortes, le Conseil Municipal souhaite que la participation de la commune soit réétudiée lors du renouvellement de la convention pour les années à venir.

- COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 ET BUDGETS 2022 -

COMMUNE DE CABARIOT

Compte Administratif de l'exercice 2021

Investissement :

Dépenses Prévu : 1 339 643.37 € Réalisé : 958 942.18 € Reste à réaliser : 324 316 €

Recettes Prévu : 1 339 643.37 € Réalisé : 1 005 760.26 € Reste à réaliser : 295 576 €

Fonctionnement :

Dépenses Prévu : 1 283 463.63 € Réalisé : 1 116 274.16 €

Recettes Prévu : 1 283 463.63 € Réalisé : 1 286 227.90 €

Résultat de clôture :

Investissement : 46 818.08 €

Fonctionnement : 169 953.74 €

Résultat Global : 216 771.82 €

Affectation des résultats de 2021 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le Compte Administratif laisse apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 169 953.74 €

- un excédent d'investissement de : 46 818.08 €

- un déficit des restes à réaliser de : 28 740.00 €

Soit un besoin de financement de : 18 078.08 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation du 31/12/2021 : EXCÉDENT 169 953.74 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) 42 000.00 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) 127 953.74 €

Résultat d'investissement reporté (001) 46 818.08 €

Le Conseil Municipal vote ensuite le **Budget Primitif 2022** à l'unanimité, en tenant compte de ce qui a été décidé lors des précédentes réunions.

Investissement :

Dépenses : 934 785.08 €

Recettes : 934 785.08 €

Fonctionnement :

Dépenses : 1 076 887.74 €

Recettes : 1 076 887.74 €

LOTISSEMENT DE L'ETANG :

Compte Administratif de l'exercice 2021

Résultat de clôture :

Investissement : 48 858.85 €

Fonctionnement : 212 672.97 €

Résultat Global : 261 531.82 €

Affectation des résultats 2021 :

Résultat d'exploitation du 31/12/2021 : EXCEDENT 212 672.97 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) 212 672.97 €

Résultat d'investissement reporté (001) 48 858.85 €

Le Conseil Municipal vote ensuite le **Budget Primitif 2022** à l'unanimité.

Investissement :

Dépenses : 105 597.59 €

Recettes : 105 597.59 €

Fonctionnement :

Dépenses : 268 692.97 €

Recettes : 268 692.97 €

Un compte-rendu chiffré de l'opération sera communiqué à la clôture du budget annexe.

SECTION DE COMMUNE :

Compte Administratif de l'exercice 2021

Fonctionnement :

Dépenses Prévu : 16 509.29 € Réalisé : 10 055.21 €

Recettes Prévu : 16 509.29 € Réalisé : 16 509.29 €

Résultat de clôture :

Fonctionnement : 6 454.08 €

Résultat Global : 6 454.08 €

Affectation des résultats 2021 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le Compte Administratif laisse apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 106.92 €

- un excédent reporté de : 6 347.16 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 6 454.08 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation du 31/12/2021 : EXCEDENT 6 454.08 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) 6 454.08 €

Le Conseil Municipal vote ensuite le **Budget Primitif 2022** à l'unanimité.

Fonctionnement :

Dépenses : 16 652.29 € Recettes : 16 652.29 €

Nouveau

■ DU NOUVEAU À CABARIOT ■


BESOIN D'AIDE POUR VOS USAGES NUMÉRIQUE DU QUOTIDIEN ?

Une conseillère numérique vous accueille désormais les **jeudis après-midi à la Mairie de 14h30 à 17h30**. Elle vous accompagne pour toute démarche informatique (prise en main d'un équipement informatique, installation et utilisation d'applications...).

N'HÉSITEZ PAS, CETTE DÉMARCHÉ EST TOTALEMENT GRATUITE ET SUR RENDEZ-VOUS.

CONTACT

06 74 08 20 34 ☎

fanny.monneaux@charente-maritime.fr 



PARTICIPATION CITOYENNE

Instaurée en **décembre 2021** au sein de la commune, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants de la commune en les associant à la protection de leur environnement.

Cette démarche est mise en place dans des secteurs touchés par des cambriolages et incivilités dans le but d'encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

■ QUEL EST LE RÔLE DE CHACUN ? ■

■ **LE MAIRE** : il est chargé de la mise en oeuvre, de l'animation et du suivi du dispositif

■ **LES RÉFÉRENTS** : ils veillent à une surveillance mutuelle des habitants en l'absence de leurs occupants, ramassage du courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects...

■ **LA GENDARMERIE** : elle veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.



De nombreux administrés sont d'ores et déjà impliqués dans ce dispositif. Si vous souhaitez également vous inscrire en tant que référent de secteur, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie au 05 46 83 71 54 ou par mail à l'adresse suivante : mairie@cabariot17.fr

■ UN PETIT MOT SPÉCIAL ■



Née le 28 février 1922 à Lussant, Solange AMIOT a fêté ses 100 ans cette année en présence des élus de la commune et de son médecin.

Mariée en 1963 à Clément ROLLAND, maraîcher, Solange avait pour passion la production de violettes qu'elle vendait sur le marché auprès des fleuristes et des particuliers pour la Saint-Valentin.

■ INFORMATIONS DIVERSES ■

SUPPRESSION DE L'ENCAISSEMENT EN NUMÉRAIRE AUX CAISSES DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis 2020, les modalités de gestion du numéraire ont évolué dans les services de la Direction Départementale des Finances Publiques de Charente-Maritime.

Une première étape a consisté à déployer le "paiement de proximité". Ainsi, depuis 2020, vous pouvez désormais vous rendre chez un buraliste agréé. Le réseau est dense (170 buralistes à ce jour) et permet de payer par carte bancaire et en numéraire de nombreux produits : factures émises par les collectivités, amendes et impôt en phase amiable.

Retrouvez la liste des buralistes agréés :
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite 

Ces services de proximité ayant été mis en place, il n'y aura plus d'encaissement numéraire dans les services de la DDFIP à compter du 1er janvier 2022, les paiements par carte bancaire restent possibles. Deux caisses résiduelles seront maintenues, l'une à La Rochelle (Direction Départementale des Finances Publiques - 24 avenue de Fétilly) et l'autre à Saintes (Centre des Finances Publiques - 4 cours Charles de Gaulle), **afin de prendre en charge des encaissements spécifiques** (scellés judiciaires par exemple).

QUELS AVANTAGES ?

Offrir une plus grande proximité aux usagers grâce à un maillage territorial très dense. Leur quotidien est facilité, ils peuvent régler leur facture près de chez eux sur des plages horaires plus larges.

Ce service s'adresse également aux contribuables qui rencontrent des difficultés avec internet ou qui ne disposent pas de compte bancaire.

INFORMATIONS UTILES

L'utilisateur doit s'assurer que son avis ou facture comporte un QR code et que la mention "payable auprès d'un buraliste" figure dans les modalités de paiement. Si ce n'est pas le cas, la facture devra être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document.



PAIEMENT DES FACTURES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Amendes
- Produits locaux (cantine, crèche, hôpital...)
- Impôts de - 300 € (contribution à l'audiovisuel, petites taxes d'habitation ou foncières)

EN 3 MOTS ?

- ➔ **Sécurité** : le paiement est sécurisé grâce au QR code. Je peux consulter mon historique de paiement. Le buraliste peut m'imprimer un justificatif, si je le demande.
- ➔ **Confidentialité** : je ne confie pas ma facture au buraliste, je scanne et je paye. Le buraliste n'a accès à aucune information de nature personnelle.
- ➔ **Proximité** : un réseau de milliers de buralistes. Des horaires d'ouverture pratiques au quotidien. Des professionnels agréés par l'administration et formés pour l'accueil.

■ INFORMATIONS DIVERSES ■

OUVREZ VOTRE PORTE

DEVENEZ ACCUEILLANT FAMILIAL



VOUS SOUHAITEZ travailler chez vous



VOUS APPRÉCIEZ les échanges, le partage, la solidarité avec les personnes âgées ou handicapées



VOUS ÊTES locataire ou propriétaire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées

DEVENEZ ACCUEILLANT FAMILIAL

POUR PERSONNES AGÉES OU ADULTES HANDICAPÉS

Avec le Département de la Charente-Maritime

ÊTRE ACCUEILLANT FAMILIAL, C'EST UN MÉTIER SOLIDAIRE À DOMICILE

VOUS HÉBERGEZ les personnes accueillies et vous garantissez leur **bien-être physique et moral**, préservez leur **santé** et leur **sécurité** et respectez leurs **liens familiaux et amicaux**.

Pour cela, vous assurez les repas, les soins (sauf infirmiers), les services divers, tels que l'accompagnement, les courses, le ménage, le blanchissage, le voiturage...

VOUS PERCEVEZ une **rémunération** pour le temps consacré à chaque pensionnaire, un **loyer** pour l'espace de vie mis à disposition et une **indemnité d'entretien** pour les charges de la vie quotidienne. Vous pouvez accueillir de 1 à 3 personnes.

VOUS BÉNÉFICIEZ d'une **couverture sociale** et d'une **cotisation à la retraite**.

CONTACTEZ-NOUS

☎ 05.46.31.73.36 - 05.46.31.73.32
✉ da-esms@charente-maritime.fr



COMMENT DEVIENT-ON ACCUEILLANT FAMILIAL ?



- Vous devez obtenir l'agrément de la Présidente de la Charente-Maritime, délivré sous conditions.
- Aucun diplôme n'est exigé

+ D'INFOS SUR

charente-maritime.fr/emploi-insertion-metier-daccueillant-familial

SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le 24 septembre 2020, les élus communautaires ont adopté un régime d'aide pour soutenir les commerces de proximité.

Objectif : accompagner durablement le commerce et l'artisanat de proximité du territoire de Rochefort Océan, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan a mis en place un dispositif d'aide, sous la forme d'une subvention octroyée à l'entreprise, lui permettant ainsi de réaliser des investissements qui peuvent s'avérer nécessaires à la pérennité de l'activité.

Forme de l'aide : 30 % de subvention pour vos dépenses de modernisation.

Entreprises éligibles : commerces (boutiques et marchés) dont le siège social est situé sur la CARO. Pour Rochefort et Tonny-Charente, seules les activités situées en centralités sont éligibles.

Dépenses éligibles :

- entre 3 000 et 10 000 € pour les commerces non sédentaires
- entre 3 000 et 30 000 € pour les commerces sédentaires
- acquisition de locaux professionnels et/ou leur aménagement
- aménagement de l'espace de vente
- achat de mobilier et de matériel professionnel
- dépenses liées à la sécurisation, à l'accessibilité et à la transformation numérique des entreprises



ATTENTION ⚠

- les investissements ne devront pas avoir subi de commencement d'exécution (signature de devis, ordre de service, bon de commande etc.) avant la date de signature de la convention par le demandeur.
- pour les commerces sédentaires : une partie majeure de l'investissement éligible, soit au moins les 2/3, doit consister en des travaux d'aménagement ou d'équipements extérieurs (y compris le mobilier)

CONTACT

Céline FAVRE

Manager de Commerce et de Proximité

☎ 06 37 32 40 33

✉ c.favre@agglo-rochefortocean.fr

RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION

<https://www.agglo-rochefortocean.fr/activites-commerciales-et-artisanales-aide-la-modernisation>

UN PROJET DE CONSTRUCTION ? DE REHABILITATION ? DE RENOVATION ?

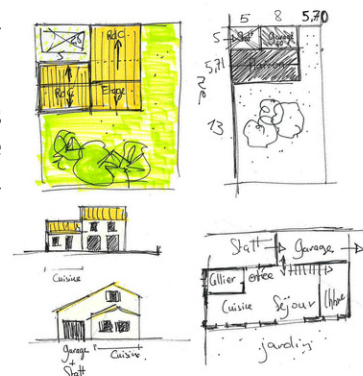
Depuis le mois d'avril, un architecte conseil du CAUE17 assure des permanences dans les locaux de la CARO, à l'attention des particuliers. Ces conseils sont gratuits et sur rendez-vous.

Consulté le plus en amont possible, l'architecte-conseil sera en mesure de :

- s'assurer de la bonne implantation de votre projet et de son intégration dans le site environnant,
- vous conseiller dans le choix de la volumétrie, des percements, matériaux et couleurs,
- vous orienter sur les méthodes et techniques de restauration,
- vous informer sur les étapes du projet (choix du maître d'œuvre, consultation des entreprises),
- vous accompagner dans les démarches administratives : règlement d'urbanisme, normes, économies d'énergie, autorisations de construire, assainissement...
- vous guidez dans l'aménagement de votre projet de lotissement, de camping, d'aire de loisirs...

Attention ! La CAUE ne réalise, ni esquisse, ni plan et n'assume aucune mission de maîtrise d'œuvre. Ses conseils gratuits sont préalables à l'intervention du maître d'œuvre privé, architecte ou constructeur.

Vous pouvez prendre rendez-vous, munissez-vous de tous les documents imprimés nécessaires à l'examen de votre projet : extrait cadastral ou plan de géomètre, photos du terrain ou du bâtiment existant, plans ou esquisses du projet, règlement de PLU, règlement de lotissement, documents administratifs.



■ ASSOCIATIONS COMMUNALES ■

■ **A.C.C.A - M. BOISSON Wilfried**

06.78.00.16.71 - wilboisson25@gmail.com

■ **AFMD - M. et Mme PINON**

05.46.84.91.38 - afmd.dt17@outlook.fr

■ **AINES RURAUX - M. JINGUENAUD André**

05.46.88.41.16

■ **ALPINE PASSION 17 - M. JOUSSEMET Claude**

05.46.84.20.37 - alpinepassion17@orange.fr

■ **ANCIENS COMBATTANTS - M. BORGNIET Patrice**

07.81.76.32.47 - patrice.borgniet@orange.fr

■ **ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOT AISE - M. VALLÉE**

05.46.87.50.52 - valleegillesetcorine@wanadoo.fr

■ **CABARIOT TENNIS CLUB - Mme DAUZAT Nadia**

06.81.67.60.69 - dauzat.nadia@gmail.com

■ **CABARIOT KART CROSS - M. POUBLANC Stéphane**

06.22.90.31.16 - stephane.pbc78@gmail.com

■ **C.I.E.C - Mme GRANGE-COURTY**

07.84.28.82.98 - clubcanincabariot2@outlook.fr

■ **COMITÉ DES FÊTES - Mme HERARD Régine**

06.66.12.63.29 - regine.rh30@gmail.com

■ **CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES - Mme GUIGNOUARD Emilie**

06.86.47.21.76 - emilie.guignouard@hotmail.fr

■ **F.N.A.C.A - M. SERRIER**

05.46.83.42.21

■ **LA GAULE ST-HIPPOLYTE/CABARIOT - M. REBOURS**

05.46.83.80.96 - philipperebours17000@gmail.com

■ **L'ATROUPANOU THEATRE - M. BOULANGER Xavier**

05.46.82.61.03 - ubuchat@yahoo.fr

■ **LES AMIS DU VERGER DE CABARIOT - M. BOISSERIE Guy**

05.46.83.73.65 - boisseriegy@orange.fr

■ **LES P'TITES CANAILLES - Mme FOVIAUX Laëticia**

05.46.88.47.33 - direction17@gmail.com

■ **LES POTES EN CIEL - M. GRIMARD Thierry**

06.64.96.73.73 - lespotesenciel17@gmail.com

■ **MODERN'JAZZ - Mme GUEDEAU Michèle**

05.46.88.05.84 - francois.guedeau@orange.fr

■ **U.S.A.B.C - Mme LIGNERON Christiane**

06.63.88.07.08 - christianeligneron@gmail.com

▪ VIE ASSOCIATIVE ▪

• ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTaise •



C'est l'heure du bilan de cette fin d'année footballistique 2021-2022. L'Association Sportive de CABARIOT est fière de compter à ce jour 156 licenciés. Toutes les catégories sont représentées, des tous petits U6-U7 aux équipes séniors A et B en District et en Ligue.

Nos bons résultats sportifs permettent de maintenir nos deux équipes séniors en Régional 3 et District 2. Notre équipe U15 qui évolue en District 2 est classée 2ième de sa poule. Félicitations. Notre équipe U13 composée d'une vingtaine de joueurs, accède à la division supérieure. Bravo à eux. Pour les autres équipes jeunes, les activités oscillent entre découverte, plateaux interclubs et tournois. Le club peut aussi compter sur ses 3 arbitres officiels, dont une jeune femme qui œuvre avec efficacité et talent au niveau départemental.

Nous tenons également, à féliciter M. Denis PIOU qui a été récompensé par Mme La Présidente du District, vendredi 6 mai 2022 à la salle Candé de CABARIOT, pour son long parcours de bénévolat, au sein des différents clubs départementaux, à travers lesquels, il a évolué. La remise d'une médaille a formalisé son excellent travail et son dévouement. Au-delà de la compétition, en ce qui concerne la vie du club, nous avons organisé 2 lotos qui ont connu un grand succès, 10 concours de belote, une buvette au rallye Val Boutonne 2022, une soirée «moules-frites», une brocante et un tournoi jeune. Ces activités assurent une partie importante de notre budget fonctionnel. Merci encore de votre participation.



Remerciements:

- A Monsieur BRANGER, Maire de CABARIOT, pour ses encouragements.
- A la municipalité de CABARIOT, pour son soutien indéfectible année après année.
- Aux employés municipaux, pour leur implication dans l'entretien des locaux et des terrains.

Dans l'attente, de vous revoir très bientôt pour une nouvelle saison footballistique 2022- 2023 l'ensemble des membres dirigeants et des joueurs de l'A.S. CABARIOT vous souhaitent de bonnes vacances d'été.

**Rendez-vous, dès le 17 juillet 2022 pour notre traditionnelle brocante
au stade « Lucien Branger » à CABARIOT**

Le secrétaire général

• COMITÉ DES FÊTES •

Après deux années si particulières, le soleil, nous l'espérons, va nous redonner le sourire pour les mois à venir et permettre de nous retrouver pour passer quelques moments ensemble !

Nous allons donc ouvrir une nouvelle page pour 2022 qui, nous le souhaitons, sera plus festive.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour nos premières manifestations :

- Lundi 06 juin : sortie vélos

- Samedi 25 juin : randonnée semi-nocturne



CONTACTEZ-NOUS

☎ 06.66.12.63.29

viendront ensuite les manifestations suivantes :

■ Samedi 22 octobre : soirée cabaret

■ Samedi 03 décembre : loto de Noël

■ Samedi 31 décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre

Les membres du comité des fêtes ont hâte de vous retrouver.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches !

l'équipe du comité des fêtes.

• ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CABARIOT •

L'Association des Anciens Combattants de Cabariot, représentée par son président et son porte-drapeau, a participé à la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars.



COVID 19 oblige, l'assemblée générale n'a pu se tenir en début d'année et a été reportée au 02 avril. Après un hommage à Maurice PELLON, le rapport des activités et le bilan financier de l'association ont été présentés et approuvés. Pour 2022, l'AACC prévoit, outre l'organisation des cérémonies patriotiques sur Cabariot, la tenue de deux repas dansants le 08 mai et le 11 novembre.

Un nouveau bureau a été soumis à l'approbation des membres présents et approuvé à l'unanimité :

- Président : Patrice BORGNIET
- Vice président : Gérard DESSENDIER
- Trésorier : Jean-Claude BALLAIS
- Membre : Audrey NOUAÏLLE
- Membre : Bernard PINON
- Membre : Claudine DESSENDIER
- Porte drapeaux : Jean-Claude BALLAIS, Thierry BOISEAU

Une augmentation de la cotisation annuelle de 1 € et la confection d'un nouveau drapeau ont été décidées.



L'assemblée a été suivie d'un repas, très apprécié par les convives, au restaurant "le Chalet" de Cabariot.



CONTACT

Patrice BORGNIET : 07 81 76 32 47
Gérard DESSENDIER : 06 15 47 48 47



• ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES •

DIMANCHE 5 JUIN 2022

BROCANTE

AU LAC DE
CABARIOT

Vente sur place de boissons, sandwiches, viennoiseries au profit de l'Association des Parents d'Elèves de Cabariot



Réservations :

06 86 47 21 76

ape.cabariot@gmail.com

2.50€/m linéaire

• MODERN'JAZZ •

Après deux années consécutives d'absence, l'association Modern'Jazz est très heureuse de pouvoir enfin vous retrouver pour son spectacle annuel le vendredi 17 et samedi 18 juin 2022 à la salle des fêtes de Cabariot.

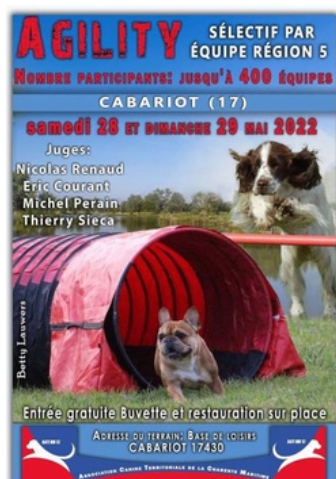
À cette occasion, vous découvrirez les chorégraphies que nous avons répétées avec sérieux mais également dans la joie et la bonne humeur tout au long de cette saison.

Nous espérons vous compter parmi nos fidèles spectateurs .



À très bientôt,
le bureau de l'association

• CENTRE D'INITIATION ET D'EDUCATION CANINE •



Tout d'abord, Le club remercie tous ses adhérents pour leur assiduité aux cours d'éducation et école des chiots.

En ce début d'année, Notre concours annuel d'agility qui s'est déroulé le 11 Mars 2022 s'est très bien passé malgré le temps pluvieux. Nous remercions encore les bénévoles qui ont répondu présent.

Un autre rendez-vous important est à noter. A vos agendas 😊, le Week end du 28-29 mai 2022 se tiendra le sélectif trophée Grande région au stade de football de Cabariot. Jusqu'à 400 équipes sont attendues 😊. Venez nombreux encourager les participants.

Petits conseils du mois :

Souvent méconnu le PICA consiste à ingérer des substances style cailloux, terre etc ..Si les problèmes digestif, carence alimentaire peuvent en être la cause la solitude, l'ennui, l'anxiété sont aussi des causes possibles. Si votre loulou ne présente pas de problème de santé, les friandises, jouets, sorties seront vos alliés 😊. Effectivement la punition ne sert à rien au contraire elle ne ferait qu'aggraver ce comportement. Détournez plutôt son attention des cailloux ou autres par un jouet ou friandise que votre loulou adorera plus que tout 😊. Petit à petit vous verrez que votre loulou appréciera plus son jouet ou encore sa friandise préférée à autre chose. À bientôt pour de nouvelles aventures. N'hésitez pas à venir nous voir.

✉ clubcanincabariot2@outlook.fr

☎ 06.36.19.20.14

🌐 <https://www.facebook.com/ClubInitiationEducationCanineCabariot/>

• CABARIOT KART CROSS •

Cette année, le Cabariot Kart Cross aura le plaisir de vous retrouver lors de sa traditionnelle randonnée semi-nocturne le 21 mai.

- ➔ Départ libre entre 18h et 19h30 devant le terrain des sports (retour au même endroit)
- ➔ Repas au fil des étapes d'un circuit d'environ 12 kms
- ➔ Inscriptions souhaitées au plus tard le 18 mai 2022
- ➔ Renseignements et inscriptions : 06 22 90 31 16 - stephane.pbc78@gmail.com



■ AGENDA DES MANIFESTATIONS ■

CES MANIFESTATIONS AURONT LIEU SOUS RÉSERVE DE
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

JUILLET

- 14 : Fête nationale - Feu d'artifice
- 17 : Brocante - A.S.C
- 20 : Repas dansant entrecôte - Aïnés Ruraux
- 27 : concert "Mecredis du Jazz"

AOÛT

- 27 : Soirée moules/frites - A.S.C

SEPTEMBRE

- 05 : Concours de belote - A.S.C
- 18 : Course de karting - Cabariot Kart Cross

OCTOBRE

- 03 : Concours de belote - A.S.C
- 8-9 : Vente, bourse aux vêtements - MAM
- 12 : Repas dansant - Aïnés Ruraux
- 22 : Soirée cabaret - Comité des Fêtes
- 28 : Soirée halloween - les P'tites Canailles

NOVEMBRE

- 05-06 : Loto - A.S.C
- 07 : Concours de belote - A.S.C
- 11 : Cérémonie au monument aux morts
Repas de l'amitié - Anciens Combattants
- 16 : Repas Téléthon - Aïnés Ruraux
- 27 : Repas offert par la municipalité aux personnes de plus de 70 ans

DECEMBRE

- 03 : Loto - Comité des fêtes
- 05 : Cérémonie au monument aux morts
- 10 : Repas de Noël - Aïnés Ruraux
- 12 : Concours de belote - A.S.C
- 18 : Loto - A.S.C
- 31 : Réveillon - Comité des fêtes

NUMÉROS UTILES

- Services -

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 10h00-12h00/15h00-18h00

Mardi : 10h00-12h00

Vendredi : 15h00-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : mairie@cabariot17.fr

Site internet : <https://www.cabariot.fr>

Facebook : Mairie de Cabariot

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h45

Samedi : 10h30-12h00.

Tél. 05.46.83.72.07

Levée du courrier à 13h30*

* (du lundi au vendredi)

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture - période scolaire

lundi, mercredi et vendredi 14h30-17h00

Horaires d'ouverture - hors période scolaire

Mercredi uniquement : 14h30-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : bib.cabariot@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE

Tél. 05.46.83.72.76 - Mail : e-cabariot@ac-poitiers.fr

GARDERIE - CENTRE DE LOISIRS

Tél. 05.46.83.47.33 - Mail : direction17@gmail.com

LIGNE DIRECTE FRANCE SERVICES

05 46 001 001 (du lundi au vendredi de 16h à 20h)

CONSEILLERE NUMERIQUE

06 74 08 20 34 (les jeudis de 14h30 à 17h30)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Services -

DÉCHETTERIE TONNAY-CHARENTE

Horaires d'ouverture - été

(du 1er avril au 30 septembre)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 19h

Horaires d'ouverture - hiver

(du 1er octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 17h30

Le formulaire de demande de carte de déchetterie est disponible à la Mairie 

PASSEPORTS - CARTES D'IDENTITÉS

Pour toute demande relative à une demande de cartes d'identités ou de passeports, veuillez vous adresser à la Mairie de ROCHEFORT au 05.46.82.65.21

CARTE GRISE

Toutes les démarches concernant les cartes grises doivent s'effectuer en ligne sur les sites suivants :

- <https://franceconnect.gouv.fr>

- <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

TAXI PEYRON 06.89.17.18.76

TAXI PEYRON vous propose :

- Un véhicule 7 places pour vos déplacements personnels et professionnels (transferts gares et aéroports, courses, transports de colis etc...)

- Un véhicule 5 places conventionné CPAM (transport médical assis, CMPP, CAMPHEA...)

OFFICE DU TOURISME ROCHEFORT

Tél. 05.46.99.08.60 - www.rochefort-ocean.com

www.facebook.com/Rochefort.Ocean.Tourisme/

COMMUNAUTÉ D'AGGLO. ROCHEFORT OCÉAN

3, avenue Maurice Chupin - Parc des fourriers
BP 50224 - 17304 ROCHEFORT CEDEX

Tél. 05.46.82.17.80 - www.agglo-rochefortocean.fr

COVOITURAGE

Conducteurs et passagers, osez le covoiturage !

Publiez votre annonce sur :

"covoiturage.poitou-charentes.fr"